

STRATÉGIE NATIONALE DU PROGRAMME DE MICROFINANCEMENT AU TITRE DE LA HUITIÈME PHASE OPÉRATIONNELLE (OP8)

MADAGASCAR

Sommaire

1. INTRODUCTION	2
2. RÉSUMÉ DU PROGRAMME NATIONAL : principaux résultats et réalisations	3
3. PRIORITÉS NATIONALES ET ALIGNEMENT STRATÉGIQUE	3
3.1 Alignement avec les priorités nationales.....	3
3.2 Lacunes et possibilités.....	5
3.3 Priorités stratégiques du programme national du PMF/OP8	5
4. PAYSAGES TERRESTRES ET MARINS PRIORITAIRES ET INITIATIVES STRATÉGIQUES DE L'OP8	12
4.1 Octroi de subventions dans les paysages terrestres marins prioritaires	12
4.2 Plateformes de dialogue OSC-gouvernement-secteur privé.....	23
4.3 Promouvoir l'inclusion sociale, notamment l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	24
4.4 Gestion des connaissances.....	25
5. PLAN DE COMMUNICATION	27
6. PLAN DE MOBILISATION DES RESSOURCES ET DE PARTENARIAT	27
7. PLAN DE GESTION DES RISQUES.....	30
8. PLAN DE SUIVI ET D'ÉVALUATION	30
8.1 Approches de suivi aux niveaux des projets et du pays	31
8.2 Cadre de résultats de la SNP	34
9. APPROBATION DU COMITE NATIONAL DE PILOTAGE	39

Ressources financières de l'OP8 - Programme national du PMF (estimées en dollars des États-Unis (USD))¹

Total des subventions du PMF à ce jour depuis le début du programme national (2008)	9 113 000 USD
Fonds de base du FEM de l'OP8	500 000 USD
Fonds STAR FEM de l'OP8	2 977 777 USD
Autres fonds GSI ICCA Phase 2 (attendus)	500 000 USD

1. INTRODUCTION

La 8^{ème} phase opérationnelle du Programme de Microfinancements (OP8 du PMF) s'appuie sur 30 ans d'expérience satisfaisante en matière d'autonomisation des organisations locales de la société civile (OSC) et des organisations communautaires de base (OCB), dans la conception et la conduite d'initiatives communautaires qui ont amélioré le bien-être des ménages, renforcé la sensibilisation et la résilience face aux menaces environnementales, et généré des retombées pour l'environnement mondial. Avec l'intensification des pressions liées au développement économique dans de nombreuses régions du monde en développement et l'augmentation des inégalités qui en découle, les communautés locales, en particulier les groupes vulnérables et défavorisés, sont de plus en plus marginalisées et incapables de faire face aux menaces liées à la dégradation des écosystèmes, à la perte de biodiversité et au changement climatique. Les enseignements tirés et l'expérience acquise au cours des phases opérationnelles précédentes du PMF ont démontré que les approches intégrées et axées sur les paysages terrestres et marins permettent de mobiliser efficacement la collaboration de multiples parties prenantes, de relier les OSC/OCB locales à des partenaires habilitants et d'obtenir des résultats mutuellement favorables en matière de moyens de subsistance et d'environnement à grande échelle.

L'OP8 du PMF vise à faire participer les OSC/OCB locales dans les approches des paysages terrestres et marins à travers le monde, en leur fournissant un accès aux connaissances et à l'information, en les renforçant par l'apprentissage par la pratique, le développement des compétences et en fournissant une assistance technique et des subventions pour les interventions qui améliorent le bien-être et les conditions socio-économiques et génèrent des effets positifs sur l'environnement mondial.

Les objectifs de l'OP8 reflètent les principales caractéristiques du Programme de Microfinancements 2.0 du FEM, notamment de nouvelles approches pour soutenir les jeunes, les femmes et les peuples autochtones, l'établissement de liens avec des mécanismes complémentaires tels que l'Initiative de Microfinances et le Challenge Programme des OSC, la coopération avec les Agences du FEM et l'exploitation des possibilités offertes par les stratégies du FEM, y compris la mise en œuvre des Programmes intégrés du FEM-7. En outre, l'OP8 facilitera les possibilités d'innovation et de transposition à plus grande échelle, catalysera les alliances multipartites pour tester de nouvelles approches par l'intermédiaire des OSC, et exploitera ses plateformes

¹ Le niveau des ressources de l'OP8 du PMF est une estimation du total : (a) de l'allocation de la subvention de base du FEM-8 ; (b) des ressources STAR approuvées ; ainsi que (c) d'autres sources de partage des coûts et de cofinancement (aux niveaux national, régional et/ou mondial). Les pays du PMF disposant de soldes OP7 restants qui n'ont pas été mis en réserve devront utiliser ces soldes conformément à l'approche stratégique de l'OP8 afin d'être cohérents en termes de programmation du PMF et de résultats escomptés.



de dialogue pour obtenir un plus grand impact. L'OP8 s'alignera également avec le Plan stratégique du PNUD (2022-2025) et y contribuera.

2. RÉSUMÉ DU PROGRAMME NATIONAL : principaux résultats et réalisations

Le GEF SGP Madagascar, depuis son début en 2007, a pu renforcer l'autonomisation et l'autopromotion de plus de 460 projets d'un montant total supérieur à 9 millions USD portés par des communautés de base et d'autres organisations de la société civile malagasy avec un cofinancement de plus de 6,3 millions USD pour le renforcement de la conservation de l'Environnement global à travers la mise en place et la gestion de fonds communautaires pour le renforcement de la prise de responsabilité à la base, la mise en œuvre d'une approche paysagère et a soutenu la reconnaissance nationale voire internationale d'un réseau national des Communautés locales gestionnaires des ressources naturelles ou TAFOMIHAOVO. De ces acquis, il s'en est dégagé que la gouvernance communautaire se reflète dans la résilience des communautés et leur capacité d'autonomie de gestion de fonds communautaire.

Concernant les principaux thèmes, y compris la répartition par domaine d'intervention, depuis 2007, trois principaux paysages constituent les paysages prioritaires à savoir le paysage du Nord, le paysage des forêts humides de l'Est et le paysage des forêts sèches et épineuses du Sud de Madagascar. Comme zone de concentration et de soutien des initiatives communautaires pertinentes et stratégiques, le paysage des Hautes Terres centrales a été soutenu depuis le démarrage du Programme Pays et à partir de la phase 8, il a été décidé de l'intégrer parmi les paysages prioritaires de Madagascar. 69% des subventions octroyées ont soutenu la conservation de la biodiversité, 14% pour la lutte contre la dégradation des terres et 8% pour faire face au Changement climatique. Le Programme Pays a aussi appuyé les actions de Développement des Capacité à raison de 5% des subventions octroyées. Comme avantages pour l'environnement global affecté par les principaux résultats par domaine d'intervention, peuvent être cités le renforcement de l'effectivité et de l'efficacité des prises de responsabilités des acteurs de la société civile à la base, l'amélioration du cadre d'échanges et de dialogue entre les secteurs Public, Privé et communautaire et par ailleurs la mise en œuvre des stratégies de pérennisation des effets des actions de conservation et de gestion durable de l'Environnement global.

Le Programme Pays accompagne le Réseau national des Communautés Gestionnaires des Ressources Naturelles TAFOMIHAOVO dans la mise en œuvre d'une Gouvernance Communautaire Durable des Ressources Naturelles depuis sa création en 2012 dans la mise en œuvre des plaidoyers pour le renforcement de la reconnaissance légale des communautés locales ou Fokonolona, les réformes sur les réglementations liées à la prise de responsabilité des communautés locales à la base en matière de Développement Durable et de conservation de l'Environnement et aussi dans la promotion des moyens de subsistance et filières durables pouvant pérenniser la continuité des effets des initiatives communautaires. Depuis le début du Programme Pays à Madagascar, 4 organisations communautaires de base ont été récompensées par le prix de l'Equateur du PNUD, 1 par l'Initiative CLIMAT et 1 par le GEF à travers l'«Inclusive GEF Assembly Challenge Program 2023 ».

3. PRIORITÉS NATIONALES ET ALIGNEMENT STRATÉGIQUE

3.1 Alignement avec les priorités nationales

Les dates de ratification par le pays des conventions et des cadres de planification nationaux pertinents

Tableau 1. Liste des conventions pertinentes et plans ou programmes nationaux/régionaux

Conventions + cadres de planification nationaux	Date de ratification/signature
Dialogues nationaux FEM-8	Réunion de préparation des dialogues nationaux FEM 8 : 3 juillet 2024 Dialogues nationaux FEM 8 : 27&28 août 2024
Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (CDB) Cadre mondial pour la biodiversité (CMB)	4 juin 1996
Stratégie et Plan d'action nationaux pour la biodiversité de la CDB (SPANB)	Rapport National publié le 05/10/2009 (4 ^e) Stratégie Nationale 28/11/2006 5 ^e me Rapport National sur la Biodiversité (mars 2014) SPANB 2015-2025 : 2016
Protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des avantages (APA)	Ratification : 12/10/ 2014
Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC)	Décembre 1998
1 ^{ère} Communications nationales à la CCNUCC	2003
2 ^{ème} Communications nationales à la CCNUCC	2010
3 ^{ème} Communications nationales à la CCNUCC	2017
Actions nationales d'atténuation appropriées ANAA	2010
Plan d'action national d'adaptation (PANA) de la CCNUCC	2006
Plan National d'Adaptation	2021
Contributions déterminées au niveau national (CDN) pour l'Accord de Paris	2016
Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD)	1997
Plan d'Action National de lutte contre la désertification	2003
Plan d'action national (PAN) de la CNULCD aligné au plan cadre stratégique décennal	2015
Convention de Stockholm (CS) sur les polluants organiques persistants (POP)	Août 2005
Plan national de mise en œuvre (PNMO) de la CS	Août 2008
Convention de Minamata (CM) sur le mercure	10 Décembre 2014
Objectifs de développement durable (ODD) - Agenda 2030 de l'ONU	2024-2028
2 ^{ème} Rapport pour l'Examen national volontaire (ENV) pour les ODD des Nations Unies	Juillet 2021
Projet de Programme de Travail pour la période 2025–2028 pour la Mise en œuvre de la Convention de Nairobi pour la Protection, la Gestion et la Mise en valeur de l'Environnement Marin et Côtier de la Région de l'Océan Indien Occidental	Août 2024

3.2 Lacunes et possibilités

Compte tenu des priorités environnementales du pays, telles qu'elles sont représentées dans le tableau 1 ci-dessus, les principales lacunes demeurent l'insuffisance du budget opérationnel du Programme Pays dans la mise en œuvre des stratégies de renforcement de capacités des bénéficiaires et des partenaires et des stratégies de Suivi Evaluation et de Gestion des connaissances. Pour promouvoir une participation significative des communautés et des organisations de la société civile à la poursuite de la mise en œuvre des priorités nationales, le développement de la synergie et de la collaboration avec le Programme Pays du PNUD à Madagascar devrait être renforcé et effectif.

3.3 Priorités stratégiques du programme national du PMF/OP8

Conformément aux initiatives stratégiques mondiales convenues pour l'OP8, ci-dessous les priorités du programme national (avec un bref résumé dans la colonne 2 du tableau 2 ci-dessous) en fonction des besoins et des possibilités au niveau national.

Le potentiel de complémentarité et de synergie des initiatives stratégiques de l'OP8 sélectionnées avec les projets et programmes financés par le FEM (le bureau-pays du PNUD/l'Agence des Nations Unies, le gouvernement et tout autre donateur/ONG en vue d'une collaboration et d'un cofinancement ainsi que pour éviter les duplications) est aussi proposé.

Tableau 2. Alignement du programme national du PMF sur les initiatives stratégiques du PMF/OP8 et les priorités/projets/programmes nationaux

Initiatives stratégiques du PMF/OP8 au niveau mondial	Priorités du programme national du PMF/OP8	Complémentarité du programme national du PMF avec le FEM, le PNUD (Phase 2024-2028, selon le Projet de descriptif de programme de pays pour Madagascar) et d'autres projets et programmes (Politiques nationales)
Conservation communautaire des écosystèmes et des espèces menacées 1) Améliorer l'efficacité de la conservation et de la gestion de la biodiversité et des écosystèmes par le biais de systèmes de gouvernance équitables en reconnaissant et en respectant les droits des peuples autochtones et des communautés locales. 2) Améliorer les pratiques et les approches favorables à la biodiversité menée par les communautés, notamment la promotion de l'économie bleue (p. ex. agriculture,	1) Améliorer l'efficacité de la conservation et de la gestion de la biodiversité et des écosystèmes par le biais de systèmes de gouvernance équitables en reconnaissant et en respectant les droits des peuples autochtones et des communautés locales. 2) Améliorer les pratiques et les approches favorables à la biodiversité menée par les communautés, notamment la promotion de l'économie bleue (p. ex. agriculture, pêche, foresterie, tourisme, infrastructures, etc.)	Objectifs fixés par les Politiques nationales selon la Stratégie et Plans d'Actions Nationaux pour la Biodiversité de Madagascar pour la période 2015 à 2025 OBJECTIF 3 : « En 2025, au plus tard, les incitations inappropriées et négatives sur la biodiversité seront éliminées ou réduites progressivement afin de minimiser les impacts négatifs ; tandis que les incitations positives pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et des ressources naturelles seront développées et appliquées » OBJECTIF 5 : « D'ici à 2025, le taux de dégradation, de fragmentation et de perte des habitats ou écosystèmes est réduit » OBJECTIF 6 : « En 2025, tous les stocks de poissons exploités et autres ressources biologiques marins et d'eau douce/saumâtre

Initiatives stratégiques du PMF/OP8 au niveau mondial	Priorités du programme national du PMF/OP8	Complémentarité du programme national du PMF avec le FEM, le PNUD (Phase 2024-2028, selon le Projet de descriptif de programme de pays pour Madagascar) et d'autres projets et programmes (Politiques nationales)
pêche, foresterie, tourisme, infrastructures, etc.) 3) Renforcer les actions menées par les communautés pour la protection des espèces menacées.	3) Renforcer les actions menées par les communautés pour la protection des espèces menacées.	sont valorisés et gérés de manière durable et les pratiques de récolte destructrices sont éliminées » OBJECTIF 7 : « En 2025, toutes les zones consacrées à l'agriculture, l'aquaculture et la sylviculture sont gérées suivant le plan de production durable... OBJECTIF 11 : « En 2025, 10% des écosystèmes terrestres et 15% des zones côtières et marines, principalement les zones d'importance particulière pour la biodiversité et les services écosystémiques, sont conservées de façon adéquate dans des systèmes écologiquement représentatifs... OBJECTIF 14 : « En 2025, les écosystèmes terrestres dont les forêts, marins et côtiers, les eaux douces-saumâtres dont les mangroves et les milieux lenticules qui fournissent des services essentiels, en particulier l'approvisionnement en eau et ceux contribuant à la santé, aux moyens de subsistance et au bien-être humain sont protégés et restaurés... OBJECTIF 18 : « En 2025, les initiatives mises en place pour protéger les connaissances traditionnelles, les innovations et les pratiques des communautés locales sont pertinentes pour la biodiversité. L'utilisation traditionnelle durable de la biodiversité et leur contribution à la conservation sont respectées, préservées et maintenues » PNUD : Le programme PNUD CO vise principalement à renforcer le développement durable, la croissance inclusive et la prospérité partagée en réduisant la pauvreté et les inégalités grâce à un cadre de gouvernance solide et à une gestion efficace de l'environnement et des ressources naturelles de Madagascar. Cet objectif correspond aux résultats a) permettre aux populations, y compris celles laissées pour compte, de jouir de leurs droits dans un climat de stabilité politique, de cohésion sociale et de paix durable, grâce à un contrat social renforcé ;

Initiatives stratégiques du PMF/OP8 au niveau mondial	Priorités du programme national du PMF/OP8	Complémentarité du programme national du PMF avec le FEM, le PNUD (Phase 2024-2028, selon le Projet de descriptif de programme de pays pour Madagascar) et d'autres projets et programmes (Politiques nationales)
		b) aider les autorités à créer les conditions stimulant la productivité du travail et la création d'emplois à revenus décents de la part des entreprises dans les zones urbaines et rurales, et à réaliser la transition vers une économie durable, moderne, diversifiée et compétitive ; c) permettre aux personnes, en particulier les plus vulnérables, de bénéficier de meilleures conditions de vie et leur donner les moyens de renforcer leur résilience face aux chocs, aux risques de catastrophe et aux changements climatiques. Ce dernier objectif suppose d'améliorer la capacité des communautés à valoriser et à gérer de façon durable les ressources naturelles et les écosystèmes
Agriculture et pêche durables et sécurité alimentaire 1) Accroître l'efficacité et l'efficacité de l'ensemble de la production alimentaire et de la chaîne de valeur, y compris dans les écosystèmes vulnérables (montagnes, écosystèmes insulaires, etc.). 2) Accroître la diversification et l'amélioration des moyens d'existence. 3) Éliminer la déforestation de la chaîne d'approvisionnement et étendre la restauration des terres dégradées.	1) Accroître l'efficacité et l'efficacité de l'ensemble de la production alimentaire et de la chaîne de valeur, y compris dans les écosystèmes vulnérables (montagnes, écosystèmes insulaires, etc.). 2) Accroître la diversification et l'amélioration des moyens d'existence. 3) Éliminer la déforestation de la chaîne d'approvisionnement et étendre la restauration des terres dégradées.	Objectifs fixés par les Politiques nationales selon le Plan d'Action National de lutte contre la désertification (PAN/LCD) 2008-2018 - Taux annuel de déforestation < 0.4% - Ratio de pauvreté au niveau des ménages = 70% - Augmentation de la superficie agricole par ménage = 1,56ha - Superficie agricole aménagée durablement ou restaurée dans la zone touchée = 10000ha - % des populations des Régions touchées informées sur la DDTS = 25 - % acteurs répertoriés dans le rapport national nourrissent les informations du système de gestion des connaissances > 50 - Pratiquer au moins 200 000 ha de parcelles d'agriculture durable - Restaurer 400000 ha de paysages à l'aide d'infrastructures vertes Objectifs fixés par les Politiques nationales SPANB 2015-2025 - Tous les stocks de poissons exploités et autres ressources biologiques marines et d'eau douce/saumâtre sont valorisés et gérés de

Initiatives stratégiques du PMF/OP8 au niveau mondial	Priorités du programme national du PMF/OP8	Complémentarité du programme national du PMF avec le FEM, le PNUD (Phase 2024-2028, selon le Projet de descriptif de programme de pays pour Madagascar) et d'autres projets et programmes (Politiques nationales)
		manière durable et les pratiques de récolte destructrices sont éliminées - Toutes les zones consacrées à l'agriculture, l'aquaculture et la sylviculture sont gérées suivant le plan de la production durable PNUD : Avec les autorités nationales, le monde universitaire, l'UNESCO, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme alimentaire mondial (PAM) et le Gouvernement des États-Unis, le PNUD augmentera les capacités technologiques de l'agriculture climato-compatible ainsi que l'accès aux moyens de production et outils financiers – des instruments de protection sociale aux produits respectueux des principes de l'économie verte et de l'économie bleue
Co-avantages de l'accès à des sources d'énergie à faible teneur en carbone Soutenir la mise en œuvre de l'Accord de Paris et des CDN 1) Promouvoir des technologies renouvelables et à haut rendement énergétique offrant des avantages socio-économiques et améliorant les moyens de subsistance. 2) Promouvoir les besoins en services énergétiques hors réseau dans les zones rurales et urbaines.	Co-avantages de l'accès à des sources d'énergie à faible teneur en carbone Soutenir la mise en œuvre de l'Accord de Paris et des CDN 1) Promouvoir des technologies renouvelables et à haut rendement énergétique offrant des avantages socio-économiques et améliorant les moyens de subsistance. 2) Promouvoir les besoins en services énergétiques hors réseau dans les zones rurales et urbaines.	Objectifs fixés par les Politiques nationales selon la TROISIÈME COMMUNICATION NATIONALE À LA CONVENTION CADRE DES NATIONS UNIES SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE Octobre 2017 Douzaine de projets multisectoriels prioritaires, axés sur le renforcement de la résilience des communautés, des secteurs de la production et du bien-être humain Un (01) cadre de suivi-évaluation efficace sur l'adaptation Reboisement annuel de 50000ha/an 500000Gg de Carbone séquestré en 2030 Atténuation pour les déchets solides de la Capitale (Andranitra) en 2030 : 1111Gg CO₂, 45Gg CH₄ Atténuation nationale en 2030 : 56524 Gg Eq.CO₂ Atténuation - GES Evités en 2030 : 17321 Gg Eq.CO₂ Atténuation - Augmentations absorptions en 2030 : 39203 Gg Eq.CO₂ Atténuation - Contribution Mini-réseau hydroélectrique en 2030 : 122,1 Gg Eq.CO₂ Atténuation - Contribution Solaire en 2030 : 48,3 Gg Eq.CO₂

Initiatives stratégiques du PMF/OP8 au niveau mondial	Priorités du programme national du PMF/OP8	Complémentarité du programme national du PMF avec le FEM, le PNUD (Phase 2024-2028, selon le Projet de descriptif de programme de pays pour Madagascar) et d'autres projets et programmes (Politiques nationales)
		PNUD : Le PNUD développera l'accès à une énergie propre, durable et abordable, en mettant l'accent sur : a) les solutions énergétiques propres susceptibles de dynamiser le développement économique ; b) les services sociaux de santé et d'éducation ; c) la création d'emplois, principalement dans les zones rurales. Avec les autorités, le monde universitaire, le secteur privé et le FENU, le PNUD facilitera l'accès aux financements pour les projets d'électrification des campagnes (mini- et nanoréseaux, installations solaires à usage domestique, solutions locales existantes). Les modes de cuisson propre permettront de limiter l'utilisation du bois de chauffage et d'alléger le budget des ménages tout en favorisant les solutions naturelles dans les zones protégées, en réduisant la pollution de l'air intérieur, nocive pour la santé, et en préservant les femmes et les filles des risques qu'elles encourent lorsqu'elles sortent chercher du bois. En outre, le PNUD fournira l'énergie solaire pour une administration et des infrastructures publiques vertes et une continuité des services renforcée.
Initiative mondiale de soutien aux APAC (phase 2 de l'Initiative mondiale de soutien aux APAC) (avec le financement de l'IKI du BMUV) 1) Module de travail 1 : fournir de petites subventions à l'APAC au niveau national. 2) Module de travail 2 : Fournir une assistance juridique et de gouvernance aux APAC. 3) Module de travail 3 : Échange de réseaux et gestion des connaissances pour les APAC.	Initiative mondiale de soutien aux APAC (phase 2 de l'Initiative mondiale de soutien aux APAC) (avec le financement de l'IKI du BMUV) 1) Module de travail 1 : fournir de petites subventions à l'APAC au niveau national. 2) Module de travail 2 : Fournir une assistance juridique et de gouvernance aux APAC. 3) Module de travail 3 : Échange de réseaux et gestion des connaissances pour les APAC.	TAFOMIHAARO : Le réseau national des Communautés Gestionnaires des Ressources Naturelles TAFOMIHAARO en tant que membre du Consortium APAC assure la fonction de Co-ordination des actions d'appui et de développement des APACs dans la région du Sud Ouest de l'Océan Indien. Les objectifs de cette coordination sont : 1) Facilitation de la mise en œuvre des PRA (Processus de Renforcement Autonome) par les communautés dans les territoires de vie 2) Renforcement et soutien des économies locales des territoires de vie fondées sur le bien-être, durables et justes, en vue de transformer le discours et le modèle actuels de croissance économique extractive

Initiatives stratégiques du PMF/OP8 au niveau mondial	Priorités du programme national du PMF/OP8	Complémentarité du programme national du PMF avec le FEM, le PNUD (Phase 2024-2028, selon le Projet de descriptif de programme de pays pour Madagascar) et d'autres projets et programmes (Politiques nationales)
		3) Mobilisation des réponses rapides et des actions solidaires pour protéger et défendre les territoires de vie et leurs défenseurs contre les menaces immédiates et potentielles et prévenir tout préjudice ou violation futurs 4) Promotion des liens de solidarité, les réseaux et les alliances entre les communautés et leurs alliés pour renforcer le pouvoir et la capacité d'action des protecteurs des territoires de vie dans la sous-région M-OIO
Renforcer l'inclusion sociale (obligatoire) 1) Promouvoir des initiatives ciblées et inclusives. 2) Intégrer l'inclusion sociale dans tous les projets. (p. ex. femmes/filles, peuples autochtones, jeunes et personnes handicapées).	Renforcer l'inclusion sociale 1) Promouvoir des initiatives ciblées en faveur de l'inclusion. 2) Intégrer l'inclusion sociale dans tous les projets. Surtout pour les femmes/filles, peuples autochtones, jeunes et personnes handicapées, personnes âgées	PNUD : Le PNUD ciblera les personnes les plus vulnérables et celles qui sont laissées pour compte – les femmes, les jeunes et les personnes handicapées –, dont la plupart travaillent dans l'économie souterraine et bénéficient de peu de protection sociale. S'appuyant sur sa stratégie institutionnelle, le PNUD s'associera au FNUAP, au HCDH et à d'autres acteurs pour concevoir des interventions qui dynamisent la participation des femmes à l'édification de la société. Il s'agira de mettre l'accent sur : a) la présence des femmes dans les organes de décision relatifs à l'inclusion sociale ; b) les capacités des partenaires à proposer des services accessibles et non discriminatoires qui ne laissent personne de côté ; c) le renforcement de cadres politiques mettant en avant l'égalité et tenant compte des éléments contextuels lors de l'élaboration de réformes adaptées qui respectent les normes de genre. La politique du PNUD en matière de normes sociales et environnementales sera appliquée aux capacités des parties prenantes nationales et locales pour assurer la viabilité des interventions.
Gestion des connaissances (GC) (obligatoire) 1) Saisir les connaissances et les leçons tirées des projets et des activités. 2) Améliorer les capacités des OSC/OCB.	Gestion des connaissances 1) Saisir les connaissances et les leçons tirées des projets et des activités. 2) Améliorer les capacités des OSC/OCB.	PNUD : Le suivi du PNUD s'appuiera sur les examens semestriels, les autorités et les partenaires d'exécution, les visites conjointes sur le terrain consacrées à l'examen des réalisations et de leurs effets sur la vie des populations, et sur les groupes de résultats au niveau du Plan-cadre de coopération. Des évaluations décentralisées

Initiatives stratégiques du PMF/OP8 au niveau mondial	Priorités du programme national du PMF/OP8	Complémentarité du programme national du PMF avec le FEM, le PNUD (Phase 2024-2028, selon le Projet de descriptif de programme de pays pour Madagascar) et d'autres projets et programmes (Politiques nationales)
3) Organiser des échanges Sud-Sud pour promouvoir le transfert de technologie et la reproduction des bonnes pratiques.	3) Organiser des échanges Sud-Sud pour promouvoir le transfert de technologie et la reproduction des bonnes pratiques. Avec le Réseau national des communautés gestionnaires des Ressources Naturelles TAFOMIHAARO, le Programme Pays a développé un outil de renforcement de la Gestion des Connaissances dénommé SOMPITRA Le PNUD Co appuie aussi le Programme Pays à élaborer et mettre en œuvre un système de Suivi Evaluation des Résultats impliquant TAFOMIHAARO et le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable	seront menées pour nourrir les travaux du PNUD, l'apprentissage et la prise de décision. Le PNUD s'engagera à allouer au moins 5 % du budget-programme à l'amélioration du système de suivi et d'évaluation.
Gestion, suivi et évaluation des résultats (obligatoire) 1) Administrer la nouvelle stratégie de S&E dans la conception, la mise en œuvre et la prise de décision globale des programmes et projets de pays en utilisant des mécanismes participatifs.	Gestion, suivi et évaluation des résultats 1) Administrer la nouvelle stratégie de S&E dans la conception, la mise en œuvre et la prise de décision globale des programmes et projets de pays en utilisant des mécanismes participatifs. Avec le Réseau national des communautés gestionnaires des Ressources Naturelles TAFOMIHAARO, le Programme Pays a développé un outil de renforcement de Gestion, suivi et évaluation des résultats dénommé FANDREFY. Le PNUD Co appuie aussi le Programme Pays à élaborer et mettre en œuvre un système de Suivi Evaluation des Résultats impliquant TAFOMIHAARO	

Initiatives stratégiques du PMF/OP8 au niveau mondial	Priorités du programme national du PMF/OP8	Complémentarité du programme national du PMF avec le FEM, le PNUD (Phase 2024-2028, selon le Projet de descriptif de programme de pays pour Madagascar) et d'autres projets et programmes (Politiques nationales)
	et le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable	

4. PAYSAGES TERRESTRES ET MARINS PRIORITAIRES ET INITIATIVES STRATÉGIQUES DE L'OP8

4.1 Octroi de subventions dans les paysages terrestres marins prioritaires

Voici les critères de sélection des paysages terrestres et marins prioritaires :

Parmi les caractéristiques environnementales mondiales, voici les critères retenus :

- Présence d'écosystèmes importants reconnus à l'échelle mondiale et/ou nationale ;
- Présence d'espèces menacées à l'échelle mondiale et/ou nationale ;
- Zones où l'intégrité, la connectivité et la résilience de l'écosystème sont de plus en plus menacées ;
- Présence de terres dégradées prioritaires au niveau mondial et/ou national ;
- Zones à faible accès au réseau et à l'électricité propre ;
- Zones exposées à la vulnérabilité au changement climatique ;
- Zones couvertes par les plans d'action stratégiques (PAS) pour les eaux internationales - Grands écosystèmes marins et bassins hydrographiques ;
- Zones reconnues comme importantes/prioritaires par le biais de processus et d'institutions internationales et nationales (par exemple, site du patrimoine mondial de l'UNESCO, zones clés pour la biodiversité, points chauds de dégradation des terres (DT), points chauds de déforestation (GDF), alignés sur les SPANB, les PANA, les CDN et autres stratégies nationales relatives aux AMEs).

Concernant les caractéristiques socio-économiques, les paysages prioritaires ont été retenus car :

- Zones du pays à indice de pauvreté élevé/faible développement humain ;
- Présence de systèmes de gouvernance traditionnels solides (tels que les territoires traditionnels, les APAC) ;
- Présence d'un patrimoine culturel important (y compris des sites sacrés, des éléments archéologiques, des connaissances traditionnelles, etc.) ;
- Présence de peuples autochtones/groupes vulnérables/groupes ethniques minoritaires.

En terme de capacités des parties prenantes, ces paysages prioritaires ont été sélectionnés à cause de :

- Disponibilité des organisations (ONG, OSC et OCB)
- Disponibilité des institutions partenaires (gouvernements locaux, groupes de la société civile, universités, réseau de Communautés locales/peuples autochtones, autres)

Comme considérations supplémentaires ayant justifié le choix des paysages prioritaires qui justifient le potentiel à long terme pour le rôle du PMF :

- Consolidation des acquis et les réseaux des phases opérationnelles précédentes

- Offre d'opportunités d'un impact plus profond et d'une adoption plus large (mise à l'échelle, réplication, influence politique)
- Présence ou possibilité de collaborer avec d'autres efforts à grande échelle de cofinancement et d'initiatives conjointes (par exemple, projets du FEM et du PNUD, donateurs multilatéraux/bilatéraux, secteur privé, fondations).
- Considérations logistiques (par exemple, accessibilité géographique, problèmes de sécurité, infrastructure)
- Offre des possibilités de renforcer les capacités des communautés locales, des parties prenantes et des partenaires de mise en œuvre.
- Possibilité d'intégrer des approches novatrices
- Possibilité d'intégrer des approches transformatrices de l'égalité des sexes

a) Procédé de sélection des paysages terrestres et marins prioritaires

Succinctement, le processus de sélection des paysages d'intervention a suivi les 4 étapes ci-après :

1. Documentation, Capitalisation et réflexions sur l'avancement et l'historique du Programme Pays ;
2. Ateliers virtuels de consultations interrégionales (17 régions) avec les intervenants au niveau paysage (4 paysages) ;
3. Atelier national de consultation avec les partenaires (Ministères, PTF, réseau des Communautés Gestionnaires des Ressources Naturelles...)
4. Atelier de consultation des membres du Comité National de Pilotage du Programme Pays ;

Pour cette 8^{ème} Phase Opérationnelle du FEM, le Programme Pays va se concentrer sur les paysages existants (Paysage du Nord, Paysage des Forêts Humides de l'Est et le Paysage du Sud) où le programme national du PMF est déjà actif depuis la 3^{ème} Phase Opérationnelle du FEM. Par ailleurs, après évaluation et capitalisation des acquis par rapport aux interventions dans les Hautes Terres Centrales, les clusters de formes de gestion durable et de conservation communautaire des écosystèmes naturels appuyés par le Programme Pays depuis la 3^{ème} Phase Opérationnelle du FEM vont constituer un 4^{ème} paysage prioritaire. Le Programme pays va donner la priorité aux 4 paysages terrestres et marins, et environ 90 % des subventions octroyées au titre de l'OP8 devraient être consacrées à ces zones (c'est-à-dire le FEM et d'autres ressources de cofinancement).

b) Paysages terrestres et marins choisis pour l'OP8

Focalisé au niveau des paysages définis, l'établissement de leurs situations de référence des liens entre les menaces observées et les stratégies recommandées pour SGP, a été mené suivant trois processus de consultations parallèles, à savoir :

- La collecte des données auprès des partenaires intervenants dans les paysages ;
- La capitalisation des données et des interventions relatives aux activités appuyées par SGP au sein de ces paysages ;
- Les ateliers de consultation interrégionaux au niveau des paysages Hautes Terres Centrales, Sud Ouest, Nord, et Est.

CARTE DES PAYSAGES au niveau national



a) Initiatives stratégiques de l'OP8 dans les paysages terrestres et marins

Durant la mise en œuvre, les initiatives stratégiques suivantes seront touchées dans les paysages terrestres et marins prioritaires (**Paysage du Nord, Paysage des forêts humides de l'Est, Paysage des forêts sèches du Sud-Ouest, Paysage des hautes terres centrales**) :

Conservation communautaire des écosystèmes et des espèces menacées

- 1) Améliorer l'efficacité de la conservation et de la gestion de la biodiversité et des écosystèmes par le biais de systèmes de gouvernance équitables en reconnaissant et en respectant les droits des peuples autochtones et des communautés locales.
- 2) Améliorer les pratiques et les approches favorables à la biodiversité menée par les communautés, notamment la promotion de l'économie bleue (p. ex. agriculture, pêche, foresterie, tourisme, infrastructures, etc.)
- 3) Renforcer les actions menées par les communautés pour la protection des espèces menacées.

Agriculture et pêche durables et sécurité alimentaire

- 1) Accroître l'efficacité et l'efficacité de l'ensemble de la production alimentaire et de la chaîne de valeur, y compris dans les écosystèmes vulnérables (montagnes, écosystèmes insulaires, etc.).
- 2) Accroître la diversification et l'amélioration des moyens d'existence.
- 3) Éliminer la déforestation de la chaîne d'approvisionnement et étendre la restauration des terres dégradées

Co-avantages de l'accès à des sources d'énergie à faible teneur en carbone

Soutenir la mise en œuvre de l'Accord de Paris et des CDN

- 1) Promouvoir des technologies renouvelables et à haut rendement énergétique offrant des avantages socio-économiques et améliorant les moyens de subsistance.
- 2) Promouvoir les besoins en services énergétiques hors réseau dans les zones rurales et urbaines.

Initiative mondiale de soutien aux APAC (phase 2 de l'Initiative mondiale de soutien aux APAC, avec le financement de l'IKI du BMUV)

- 1) Module de travail 1 : fournir de petites subventions à l'APAC au niveau national.
 - 2) Module de travail 2 : Fournir une assistance juridique et de gouvernance aux APAC.
- Module de travail 3 : Échange de réseaux et gestion des connaissances pour les APAC

Renforcer l'inclusion sociale

- 1) Promouvoir des initiatives ciblées en faveur de l'inclusion.
- 2) Intégrer l'inclusion sociale dans tous les projets.

Surtout pour les femmes/filles, peuples autochtones, jeunes et personnes handicapées, personnes âgées

Gestion des connaissances

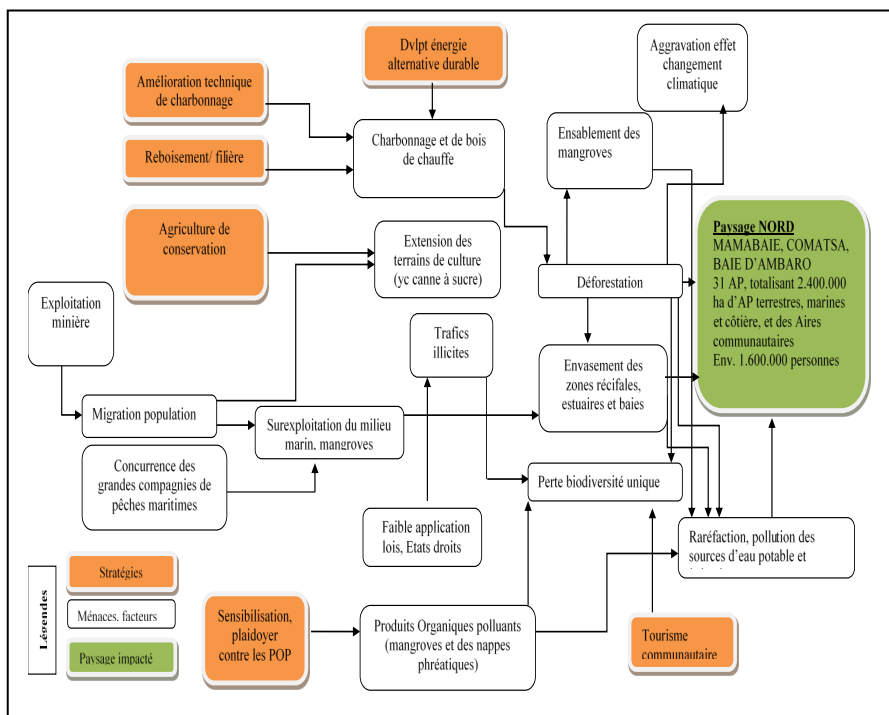
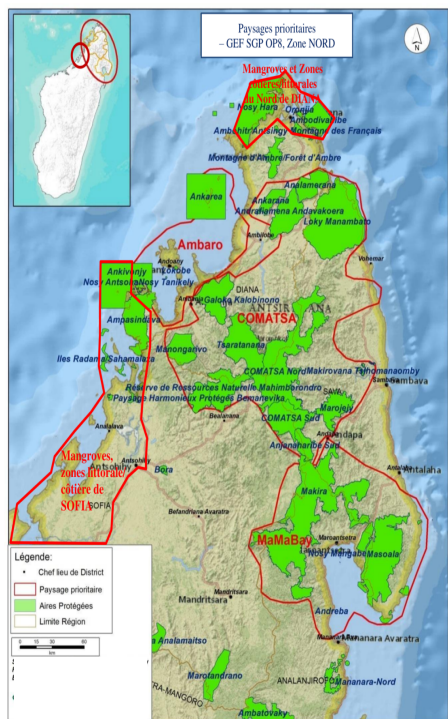
- 1) Saisir les connaissances et les leçons tirées des projets et des activités.
- 2) Améliorer les capacités des OSC/OCB.
- 3) Organiser des échanges Sud-Sud pour promouvoir le transfert de technologie et la reproduction des bonnes pratiques.

Gestion, suivi et évaluation des résultats

- 1) Administrer la nouvelle stratégie de S&E dans la conception, la mise en œuvre et la prise de décision globale des programmes et projets de pays en utilisant des mécanismes participatifs

Pour avoir un impact plus important grâce à une approche multifocale/intégrée dans chacun des paysages terrestres et marins prioritaires sélectionnés, l'équipe de coordination du Programme Pays travaillera en étroite collaboration avec les plateformes existantes ainsi que les groupes de travail/réflexion au niveau de ces paysages prioritaires. Par ailleurs, avec le PNUD Co, une synergie et une meilleure complémentarité seront recherchées pour renforcer le suivi, l'accompagnement et la mise en œuvre des subventions octroyées dans ces paysages prioritaires.

Paysage du Nord de Madagascar (carte et modèle conceptuel)



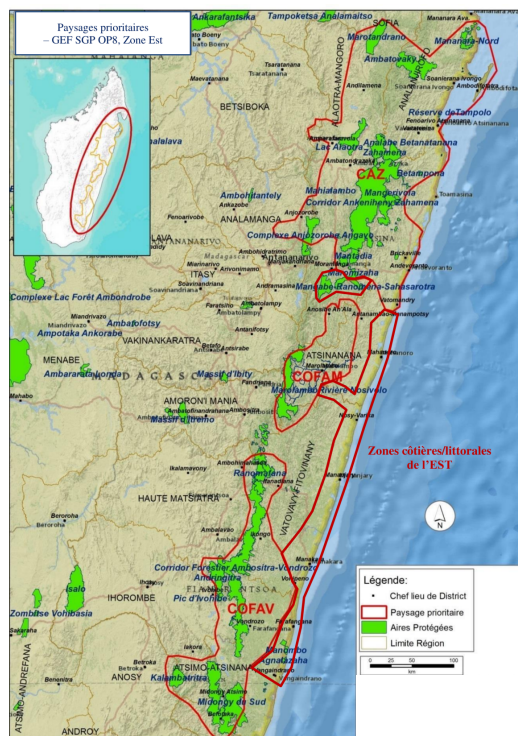
Détails sur le Paysage prioritaire du Nord de Madagascar

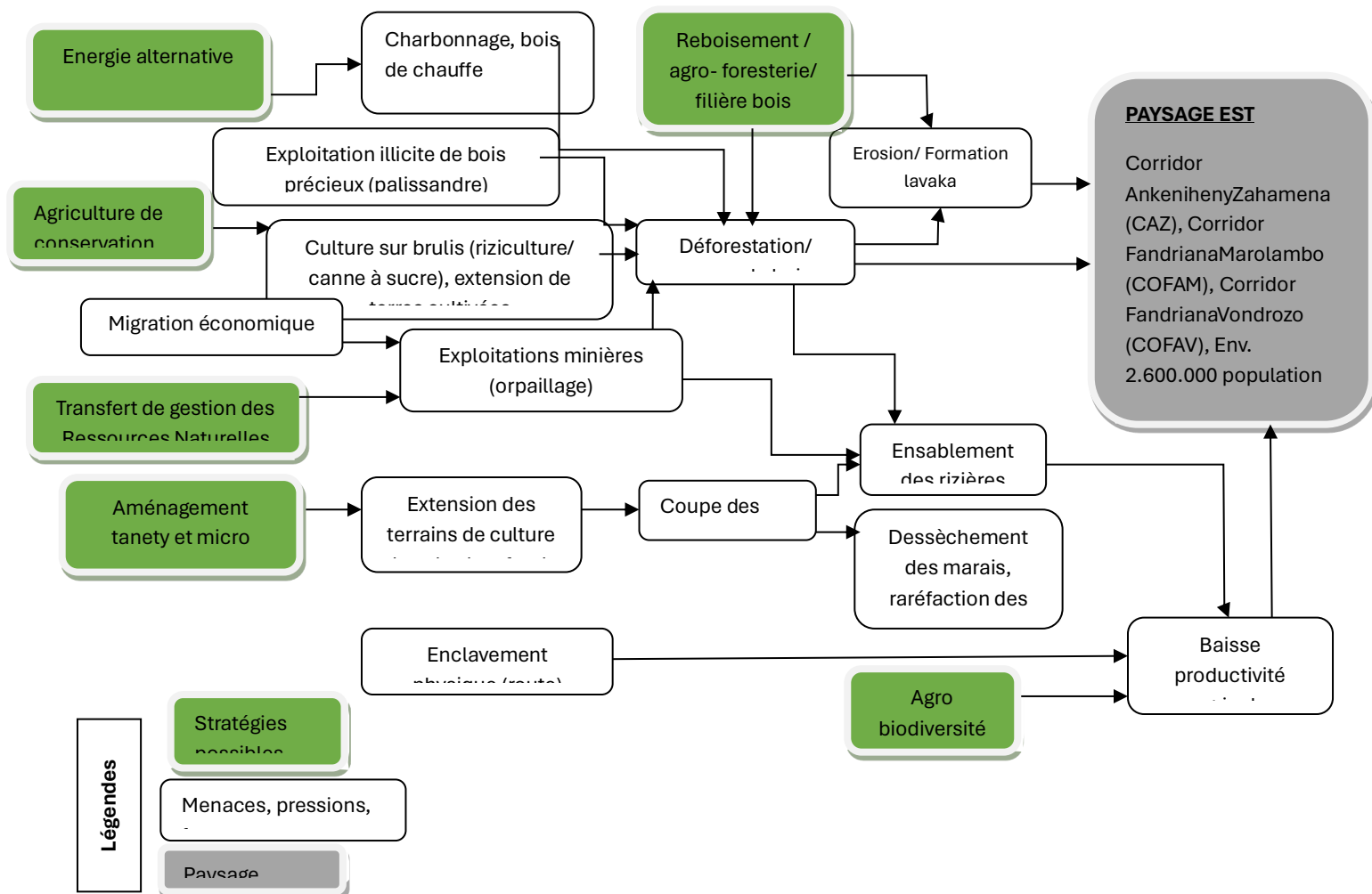
OP du FEM	Sous Paysages	Nb. AP	Type d'écosystème	Superficie (ha)	Nb. de pop°
8	NORD : MAMABAIE, COMATSA, BAIE D'AMBARO, SOFIA, ANTIRANANA;	35	AP terrestres, marines et côtière, Mangroves, Zones côtières/littorales et Territoires de vie;	4 630 000	1 840 000

Nouvelles dynamiques à considérer pour le paysage du Nord de Madagascar durant la 8^{ème} Phase Opérationnelle du FEM

OP du FEM	Pressions =>	Facteurs =>	=> Stratégie
8	Organisation communautaire à renforcer	Insuffisance de suivi-évaluation, apprentissage	Empowerment et stewardship des compétences stratégico-opérationnelles et technologiques communautaires par un apprentissage continu
8	Absence de projets pour les zones enclavées		Concertation et stratégie régionales et inter-régionales
8	Vandalisme et insécurité environnementaux		Synergie et collaboration entre partenaires, Soutien au BDD digitalisé et informatisé
8	Migrants vis-à-vis de stress et de pénurie des ressources	Conflits et insécurité socio-culturels	Atténuation et d'adaptation à la migration
8	Migrants vis-à-vis de stress et de pénurie des ressources	Dégradation accélérée des ressources naturelles	Atténuation et d'adaptation à la migration

Paysage des forêts humides de l'Atsinanana de Madagascar (carte et modèle conceptuel)





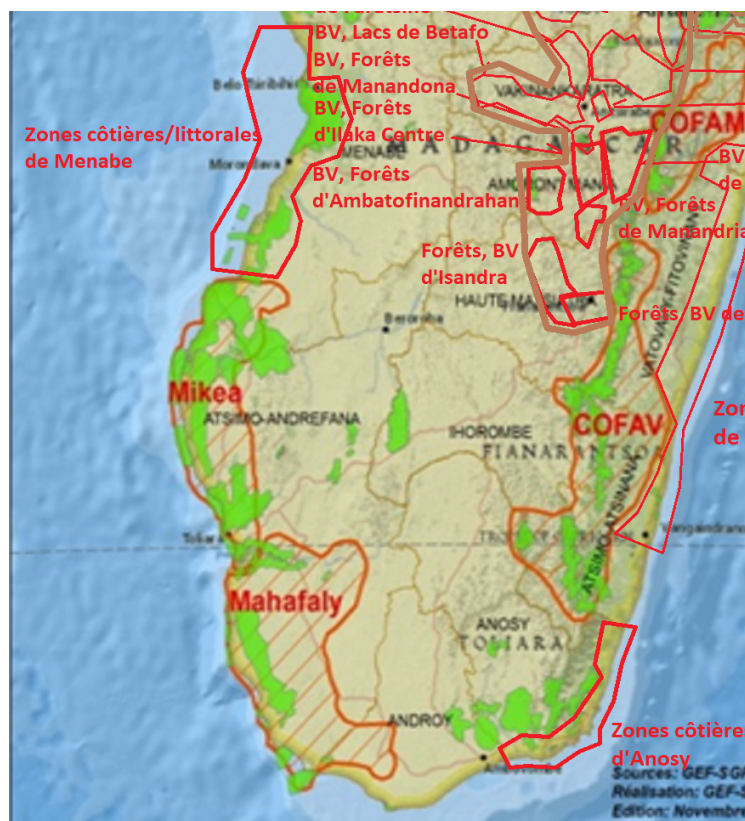
Détails sur le Paysage prioritaire des forêts humides de l'Atsinanana de Madagascar

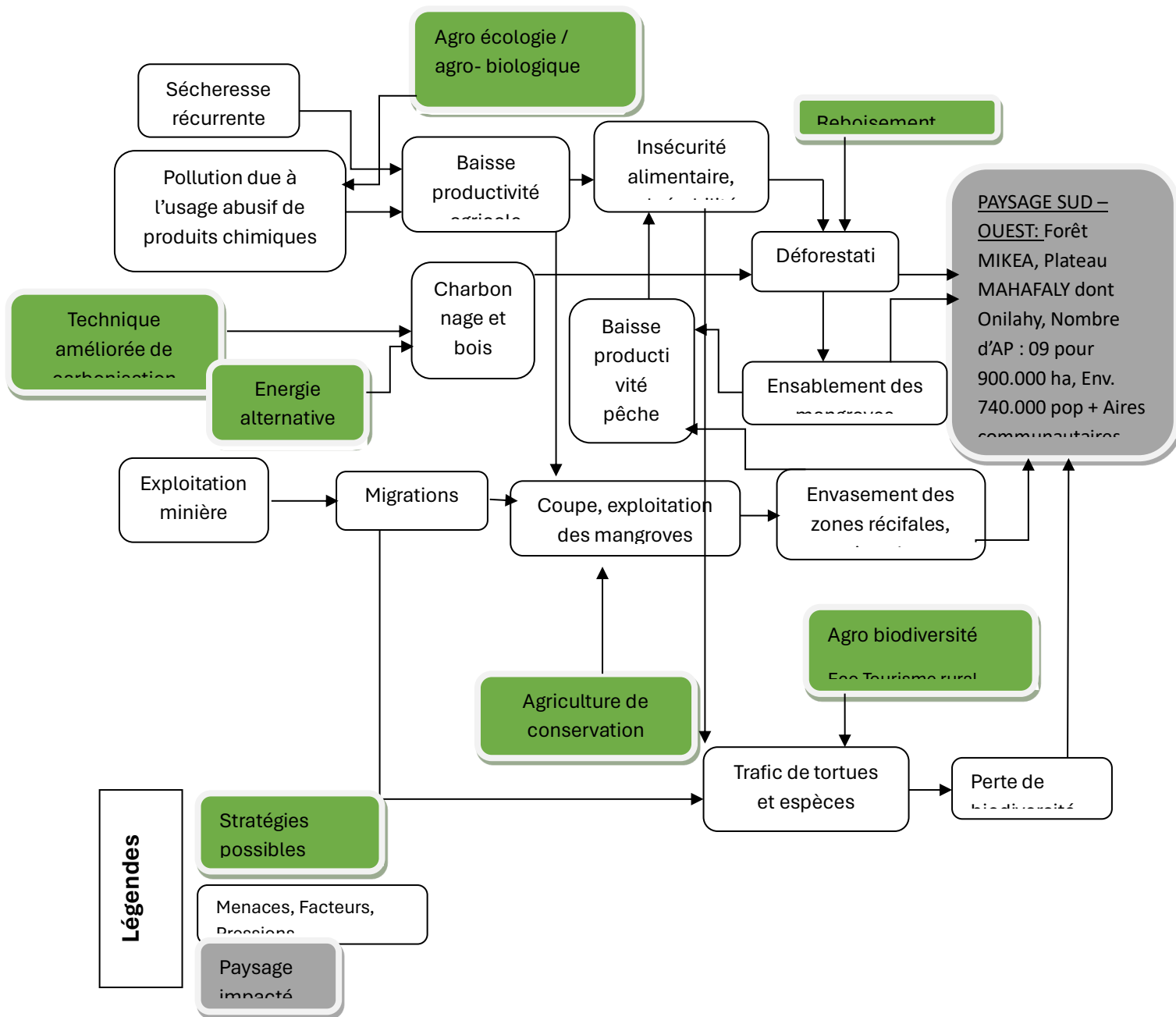
OP du FEM	Sous Paysages	Nb. AP	Type d'écosystème	Superficie (ha)	Nb. de pop°
8	ATSINANANA : CAZ, COFAM, COFAV, Forêts humides de l'Atsinanana, Zones côtières/littorales : Vatomandry, Mahanoro, Nosy Varika, Mananjary, Manakara, Vohipeno, Farafangana, Vangaindrano	36	AP terrestres, marines, forêts, lacs, bassins versants, Zones côtières/littorales et Territoires de vie communautaire;	3 915 000	4 670 000

Nouvelles dynamiques à considérer pour le Paysage prioritaire des forêts humides de l'Atsinanana de Madagascar durant la 8^{ème} Phase Opérationnelle du FEM

OP du FEM	Pressions=>	Facteurs=>	=> Stratégie
8	Dégradation des sites et des cultures	Migration par manque de richesses/ressources naturelles	Transfert de gestion des Ressources Naturelles
8	Utilisation de produits chimiques (pesticides)	Migration par manque de richesses/ressources naturelles	Inclusivité, Recherche-Application-Développement sur la gestion des déchets
8	Manque d'Eaux (usages multiples)	Absence de gouvernance et de gestion des bassins versants et de ressources naturelles en eau	Inclusivité, Recherche-Application-Développement sur multiples usages de l'eau
8	Dégradation des sites Ramsar	Absence de gouvernance et de gestion des bassins versants et de ressources naturelles en eau	Empowerment et stewardship des compétences stratégico-opérationnelles et technologiques communautaires par un apprentissage continu
8		Manque de reconnaissance de la valeur de la culture locale	Réseautage intergénérationnel et intercommunautaire

Paysage des forêts sèches du Sud de Madagascar (carte et modèle conceptuel)





Détails sur le Paysage prioritaire forêts sèches du Sud de Madagascar

OP du FEM	Sous Paysages	Nb. AP	Type d'écosystème	Superficie (ha)	Nb. de pop°
8	ATSIMO : F.MIKEA, Plat. MAHAFALY dont Onilahy, AP Menabe Antimena, F. Mahabo, Zones c./l. Menabe : Belo Tsiribihina, Morondava, Belo sur Mer, Zones c./l. Anosy : Manantenina, Sainte Luce, Taolagnaro, Agnalapetsa, Amboasary Atsimo;	12	AP terrestres, marines et côtière, zones côtières/littorales, forêts, lacs, et de territoires de vie;	3 970 000	1 200 000

Nouvelles dynamiques à considérer pour le Paysage prioritaire forêts sèches du Sud de Madagascar durant la 8^{ème} Phase Opérationnelle du FEM

OP du FEM	Menaces=>	Facteurs =>	Pression3 =>	Pression4	=> Stratégie
8	Pollution par produits chimiques des cultures de rente (coton...)	Baisse productivité agricole	Coupe / exploitation mangroves	Envasement des zones récifales, estuaires, lacs, baies	Sécurisation mangrove
8	Pollution par produits chimiques des cultures de rente (coton)	Baisse productivité agricole	Insécurité alimentaire, vulnérabilité accrue	Déforestation	Valorisation des chaînes de valeurs des activités marines,
8	Exploitation minière	Flux Migratoires	Coupe / exploitation mangroves	Envasement des zones récifales, estuaires, lacs, baies	Synergie et collaboration entre partenaires, digitalisation BDD
8	Pollution par produits chimiques des cultures de rente (coton...)	Baisse productivité agricole	Insécurité alimentaire, vulnérabilité accrue	Trafic espèces protégées (tortues...)	Gestion et aménagement durables : Territoires de vie, Biodiversité

Paysage des Hautes Terres Centrales de Madagascar (carte)



Détails sur le Paysage prioritaire des Hautes Terres Centrales de Madagascar

OP du FEM	Sous paysages	Nb. AP	Type d'AP et d'écosystème	Superficie (ha)	Nb. de pop°
8	Hautes terres centrales Analamanga, Itasy, Amoron'i Mania et Haute Matsiatra : Lalangina, Isandra, Manandriana, Ambatofinandrahana, Ilaka, Fandriana, Soanindrariny, Manandona, Betafo, Faratsiho, Tsiafajavona, Analavory, Arivonimamo, Ampefy, Mantasoa, Beparasy, Ankazobe, Anjozorobe, Mantasoa...;	05	AP terrestres, forêts, lacs, bassins versants, Terre/sol, et Territoires de vie communautaire	3 188 000	4 414 000

Nouvelles dynamiques à considérer pour le Paysage prioritaire des Hautes Terres Centrales de Madagascar durant la 8^{ème} Phase Opérationnelle du FEM

OP du FEM	Pression1 =>	Menaces =>	Facteurs	=> Stratégie
8	Intérêts individuels	Manque de redynamisation		Reconnaitances légitimes et légales du Fokonolona & Territoire de vie
8	Intérêts individuels	Manque de redynamisation		Renforcement, éducation, promotion des cultures, des patrimoines et des traditions
8	Manque facilitation TGRH	Manque de balise et de contrôle	Attente du Protocole de collaboration sur TGRN	Renforcement des initiatives nationales et des mécanismes de collaboration institutionnelle (digitalisé)
8	Non accès à la terre	Changement de paradigme sur AGR	Bien-être humain	DFC, Sécurisation foncière, accès à la terre
8	Changement de paradigme sur AGR;	Bien-être humain;		Entrepreneuriat socio-écologique
8	Feux de brousse	Dégradation des milieux lenticques	Non maitrise de l'eau	Conservation et valorisation des systèmes productifs agro-écologiques traditionnels

8	Feux de brousse	Dégradation des milieux lenticques		Gestion des lacs, transfert de gestion des lacs face au changement climatique
8	Non maitrise de l'eau			Construction d'infrastructures hydro-agricoles

4.2 Plateformes de dialogue OSC-gouvernement-secteur privé

Le Programme Pays renforcera les OSC locales et nationales dans leurs dialogues stratégiques avec les acteurs étatiques et le secteur privé à différents niveaux, notamment les niveaux régional et national sur des thématiques spécifiques liées à la gouvernance des ressources naturelles et à la mise en œuvre de la Décentralisation émergente. Les appuis peuvent consister en partage d'informations stratégiques, de formations spécifiques, d'appui-conseils (textes juridiques, politiques et programmes nationaux), de mise en relation ou de réseautages.

Les objectifs de ces dialogues pour les OSC sont multiples et sont priorisés en fonction des enjeux. Ils visent particulièrement les objectifs ci-après :

- Mise en œuvre et renforcement de la Reconnaissance légale et institutionnalisation (déjà visibles dans les textes dont PNDE en 2023 mais absentes dans les pratiques courantes de l'administration) des droits et pouvoirs des communautés ou fokonolona dans la gouvernance des Ressources Naturelles ;
- Prise de responsabilités de l'administration et des autorités dans leurs fonctions de régulation et d'application des lois, pour l'instauration des mécanismes de bonne gouvernance et d'Etat de Droits ;
- Prise de leadership au niveau des autorités dans la coordination et harmonisation des interventions ;
- Mise en place d'espaces de dialogues constructifs entre les OSC et les autorités locales engageant chaque partie vers une vision commune de la gestion des ressources naturelles.

Au niveau national, TAFOMIHAARO participe déjà directement ou indirectement (en étant membre d'autres mouvements de la société civile tels que le mouvement ROHY) aux différents espaces de dialogue et de cercles de réflexion avec les acteurs étatiques, est membre de l'ICCA Consortium, et développe des partenariats et des projets avec les programmes de l'Union Européenne et les autres partenaires tels que la GIZ. Le Programme Pays sera l'allié de TAFOMIHAARO dans le développement des propositions ou dans la formulation des arguments qui reflètent les besoins réels, les réalités vécues et les bonnes pratiques à institutionnaliser.

Au niveau régional ou des paysages, le Programme Pays renforcera son appui à l'instauration d'espace de dialogues multi-acteurs locaux comprenant les responsables étatiques et les acteurs du secteur privé. Ces OSC seront les représentants des citoyens dans leur quête de redevabilité et de transparence auprès de l'administration.

D'autres plateformes peuvent être partenaires de SGP. La délimitation des champs d'action de différentes plateformes devra être clarifiée de manière à éviter des empiètements.

Avec l'appui du PNUD Madagascar le Programme Pays assistera les réseaux d'OSC dans le soutien des plateformes de dialogue entre les OSC, le gouvernement et le secteur privé. Ces dialogues vont contribuer à promouvoir le rôle des OSC, à créer un pont entre la base et les décideurs nationaux/locaux pour influencer les politiques/programmes, à faciliter l'adoption de bonnes pratiques et à améliorer les communications (c'est-à-dire que les exemples thématiques possibles peuvent inclure les préparations conjointes OSC-gouvernement pour les COP des conventions environnementales ; les laboratoires d'accélération des ODD des Nations Unies ; les coalitions chimiques locales à mondiales ; les réseaux de dirigeants agricoles et d'organisations de producteurs en agroécologie ; les fédérations nationales d'APAC, les dialogues pour les changements politiques nationaux clés sur les principaux problèmes environnementaux mondiaux). Des partages d'expériences et des leçons apprises pour informer et influencer les politiques de l'OP8 aux niveaux local, régional et national (c'est-à-dire identifier les processus politiques clés, y compris les mises à jour des SPANB, des CDN, des MAAN, des PANA, etc. dans lesquels le PMF peut être impliqué, en faisant référence aux réseaux pertinents) seront réalisées à travers les subventions octroyées durant OP8.

4.3 Promouvoir l'inclusion sociale, notamment l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

De manière générale, le Programme Pays va réduire les risques d'oublier, de par ses approches, certaines catégories de population dans les communautés de base au fur et à mesure qu'il consolide ses partenariats avec des Organisations plus structurées. Cet effort d'inclusion devra donc être approprié en même temps par ces partenaires qui doivent créer des liens avec les associations ou les populations vulnérables, qui souvent ne maîtrisent pas les procédures de GEF SGP.

Promotion du genre et de l'autonomisation des femmes

Le genre et l'autonomisation des femmes sont déjà des thèmes transversaux à toutes les interventions du Programme pays. Par ailleurs, la responsabilisation des femmes dans les dynamiques communautaires autour de la gestion des Ressources Naturelles existe mais demeure faible et insuffisante, la fonction de décider sur toute question relative au patrimoine ou au bien commun de la société est surtout attribuée aux hommes, chefs de ménages, le stéréotype est accepté par les femmes elles-mêmes. A titre d'exemple, les femmes n'héritent pas les terres de leurs parents dans de nombreuses sociétés rurales à Madagascar. A cet effet, les projets élaborés, mis en œuvre par et pour les groupes de femmes seront soutenus durant cette 8^{ème} Phase Opérationnelle du FEM.

Le Programme Pays intégrera une clause ou annexera un code de conduite dans les contrats de subventions afin de faire respecter des principes qui n'aggravent pas la situation de déséquilibre du genre préexistant. Les employés, les prestataires de service, les partenaires locaux et les communautés bénéficiaires des subventions seront formés, suivis sur leur prise en compte de ce code. Ce code va prendre en compte également le cas des handicapés dans la société.

Renforcement des peuples autochtones

Le renforcement des peuples autochtones sera assuré en partie par un mandat spécifique dédié à cet axe, Phase 2 de l'Initiative mondiale de soutien aux APAC avec le financement de l'IKI du BMUV, continuant le soutien aux communautés APAC qui ont rejoint l'initiative et par la suite par la diffusion à large échelle de la pertinence des APAC dans la gestion durable des Ressources Naturelles et dans la sauvegarde du Patrimoine culturel et humain au niveau des Territoires de vie. Le Programme Pays intégrera ensuite l'appui à ces APAC dans son portefeuille d'action au niveau de tous les paysages prioritaires du Programme Pays.

En plus des APAC, les organisations des communautés de base (COBA ou VOI) seront accompagnées le long du processus de transfert de gestion (création ou renouvellement) à intégrer le fokonolona au niveau des prises de décision importantes et dans la mise en œuvre d'actions collectives. Ainsi, une convention ou protocole communautaire tacite ou explicite sera mis en place afin que les aspects culturels, économiques et sociaux des fokonolona soient prises en compte dans les outils du transfert de gestion tels que les Dina, PAG (plan d'aménagement et de gestion des terroirs) et cahiers de charge intégrant le terroir.

Implication/ regards spécifiques sur les Jeunes et les Enfants

Les jeunes (de 15 à 35 ans selon la loi malagasy) représentent en moyenne 56% de la population avec plus de 60% dans certaines sociétés rurales. Les jeunes sont majoritaires dans les statistiques de l'exode rural, étant donné l'insuffisance des ressources et des capitaux hérités des parents pour assurer leurs conditions de vie. Le Programme Pays adoptera une double approche au regard des jeunes :

- a) **Une approche transversale** : les jeunes seront incités à prendre une part active au niveau des activités et dans leurs organes de décision. Les communications de SGP envers toutes les parties prenantes des actions de SGP vont prendre en compte ce message.
- b) **Une approche directe** : les projets qui ont des potentiels de création d'emplois pour les jeunes seront mieux notés, à condition que le risque d'emploi d'enfants mineurs soit nul. La précision des demandes reçues regardera de près cet aspect avant la négociation et la contractualisation avec SGP.

4.4 Gestion des connaissances

La gestion de connaissance et l'apprentissage dans l'action revêtent une importance particulière pour le Programme Pays, du fait de sa dimension multiculturelle et de sa présence sur différents espaces géographiques étendus. La gestion de connaissance de SGP vise en premier lieu **l'amélioration des pratiques au niveau des cibles et du projet** (amélioration de la qualité de mise en œuvre de son accompagnement). La connaissance capitalisée est ce qui va rester durablement au niveau des bénéficiaires et partenaires à la fin d'un projet. L'objectif de la gestion des connaissances est ainsi de regrouper les connaissances acquises à travers les différents projets, les collaborations interinstitutionnelles, les partenariats avec les OSC nationales de manière à ce qu'il y ait un apprentissage continu et partagé, et afin d'améliorer les stratégies opérationnelles du programme.

Elle comporte deux dimensions :

- Projets (par rapport au cycle du projet)

- Programme pays (par rapport au moment fort du GEF SGP)

Au niveau projet : La gestion de la connaissance dans le cycle de projet se fera suivant les étapes du cycle de projet, à savoir la planification, le suivi, l'évaluation et le transfert. Les connaissances issues de chaque projet vont être examinées par l'équipe du GEF SGP. La planification d'un projet doit tenir compte des leçons apprises antérieurement. Les rapports et les notes des partenariats antérieurs seront les intrants pour la planification de nouvelle collaboration. Le suivi du projet sera fait par des membres de l'acteur bénéficiaire de la subvention, conjointement ou non avec l'équipe du GEF SGP. Le suivi sera fait en invitant des membres d'autres organisations pour apprendre avec ses pairs. SGP et les ONG d'accompagnement vont favoriser ce genre d'apprentissage par les pairs. Les produits des suivis seront intégrés dans l'auto-évaluation et l'évaluation participative finale d'un projet donné. Le rapport d'auto-évaluation comportera une première analyse locale des bonnes et mauvaises pratiques. Des systèmes et des outils de renforcement de la Gestion des Connaissances seront développées avec le Réseau TAFOMIHAIVO et PNUD Madagascar tout en valorisant les acquis de ces 2 acteurs tout en renforçant la synergie et la collaboration avec ces 2 institutions.

Au niveau du programme pays : La gestion de connaissance va suivre les étapes ci-après :

- La capture des savoirs et des expériences (en connexion avec les produits du SSE) et des analyses des acteurs (connaissances locales). Cette étape se déroulera principalement au niveau des paysages/ sous –paysages, à travers des structures de mise en œuvre des actions ;
- Les traitements et classification des informations. Il s'agit d'un travail continu au niveau de SGP et ses partenaires. SGP décide sur les thèmes de capitalisation qui feront l'objet de récolte d'expériences.
- La transformation des savoirs en connaissances partageables. Une fois par an, durant les moments de planification annuelle, GEF SGP, les réseaux nationaux ou régionaux des communautés, les membres de la plateforme d'OSC organisent un moment fort de capitalisation des expériences.
- La Modélisation des connaissances et l'utilisation et valorisation pour améliorer les stratégies : « adaptive management »
- L'élaboration des supports de capitalisation : brochures, success stories, articles, films ou documents sonores.
- Et la diffusion et le partage (valorisation de la stratégie de communication) auprès des partenaires stratégiques ou institutionnels pour la mise à l'échelle. Les supports de capitalisation peuvent être présentés officiellement dans le cadre d'un atelier de partage avec d'autres partenaires et organismes d'appui ou sous forme de témoignage dans les émissions radios

Le GEF SGP se connectera avec le PNUD pour le renforcement des capacités nationales à maintenir les résultats environnementaux mondiaux dans le cadre des priorités du développement durable. La gestion de connaissance utilisera les produits intermédiaires et finaux du suivi-évaluation de SGP ainsi que la stratégie de communication pour la diffusion des produits de la capitalisation. Par ailleurs, SGP va appuyer spécifiquement des groupes d'acteurs locaux dans les paysages de concentration qui représentent des intérêts stratégiques pour GEF SGP par rapport à la capitalisation, gestion de connaissances et dialogue de politiques.

5. PLAN DE COMMUNICATION

En collaboration avec le PNUD, la stratégie de communication pour cette phase ne cherchera pas uniquement à susciter les demandes de collaboration des OSC et communautés locales, elle cherchera aussi à susciter les échanges et partages d'expériences entre les acteurs locaux, à capter les feedbacks, à renforcer la confiance et la collaboration fructueuse entre ces acteurs et à informer l'opinion publique sur l'évolution du contexte et l'adaptation du programme. En outre, elle visera à répondre de plus en plus aux préoccupations des acteurs et non seulement aux exigences du programme, amenant le GEF SGP à adopter une attitude plus proactive. La communication avec les parties prenantes et les OSC, que soit au niveau pays ou à l'échelle des paysages choisis est essentielle pour établir les partenariats, mais également pour la visibilité du GEF SGP.

La Stratégie de Communication sera marquée par les séries d'initiatives ci-après :

- **Le lancement des appels à projets à l'échelle des paysages** : considérant les acquis des phases précédentes, GEF SGP va communiquer aux acteurs/ partenaires des informations spécifiques concernant les thématiques sélectionnées dans les paysages ainsi que les opportunités de partenariats. Pour ce faire, GEFSGP valorisera les outils radios, réunions virtuelles d'information, développera les outils/ support de tels que brochures de présentation, brochures thématiques, affiches, films, ...
- **La communication thématique au cours de la mise en œuvre des projets** : cette composante de la stratégie de communication contribue à la qualité de la mise en œuvre du programme, en développant des mécanismes d'échange horizontaux ou entre pairs. Elle développera des outils adaptés tels que les ateliers questions réponses, espaces d'échanges, visite sur terrain, visites échange afin de renforcer le contact et l'interaction entre les acteurs bénéficiaires et les partenaires, d'obtenir les feedbacks nécessaires pour ajuster les stratégies opérationnelles du programme.

6. PLAN DE MOBILISATION DES RESSOURCES ET DE PARTENARIAT

a) Cofinancement en espèces et en nature garanti et prévu

Au niveau des projets et des paysages, les principaux schémas de mobilisation des cofinancements sont :

- les contrats de partenariats bipartites avec différents partenaires qui concourent à la réalisation d'un seul programme dans le paysage (exemple : un programme d'électrification rurale à plusieurs volets ou axes). Bien que les fonds ne soient pas directement versés à SGP, cette activité peut être considérée comme faisant partie de la mobilisation des ressources, car il y a un flux accru de ressources aux parties prenantes du PPD grâce à son soutien.
- D'autres formes de cofinancement et de collaboration dont les objets de cofinancement peuvent être de nature diversifiée, ci-après des scénarii qui ne sont pas exhaustifs

Présence du partenaire co financeur	Présence de SGP		
	Préparation	Mise en œuvre	Désengagement / relais
Préparation	SGP et les partenaires assurent depuis le début le montage du partenariat bi ou multipartite sur un seul programme (électrification rurale par exemple)	SGP est déjà en partenariat avec un acteur local dans le paysage, et un nouveau partenaire vient remplir le gap.	SGP se désengage d'un contrat avec un acteur local et le partenaire prépare un autre projet complémentaire avec l'acteur
Mise en œuvre	SGP aide les communautés appuyées par le partenaire à préparer et à élaborer des propositions de projets à soumettre à SGP ou à d'autres bailleurs de fonds et à faciliter le financement.	Le partenaire est déjà dans le partenariat, SGP vient en appui au partenaire pour remplir le gap. Ce schéma semble être le plus intéressant pour SGP qui peut apporter une valeur ajoutée de par l'appui à la responsabilisation des communautés.	SGP se désengage d'un contrat avec un acteur local et le partenaire poursuit la même action au delà du financement de SGP
Désengagement/ relais	Le partenaire termine sa collaboration avec l'acteur local et SGP entre en partenariat avec l'acteur local. Ce scénario offre la possibilité de travailler avec un réseau ou une organisation faitière où l'acteur initial est membre	Le partenaire termine sa collaboration avec l'acteur local et SGP continue avec le même acteur déjà appuyé par le partenaire, en comblant un gap, par exemple sur la gestion du fonds/ capital communautaire	SGP et le partenaire clôturent ensemble un projet mené conjointement, les deux peuvent faire une capitalisation conjointe

Par ailleurs, le GEF SGP adoptera une approche de partage de coût (cost sharing) qui consiste à recouvrer une partie des coûts de fonctionnement lors des missions conjointes avec le PNUD ou autres partenaires institutionnels.

b) Opportunités de cofinancement et de partenariat

Paysages	Partenariats potentiels (non exhaustifs)
Transversale	- le programme GIZ sur le Cadre politique, juridique et institutionnel de la Gestion durable des ressources naturelles en partenariat avec le Ministère de l'Environnement. - Les programmes de USAID (durée de 5 ans à partir de 2017) sur l'amélioration des conditions cadres pour la gestion et la protection de la biodiversité par les communautés de base. - Le programme d'appui à la société civile de l'Union Européenne, dans le cadre du financement FED. - Les programmes d'appui à la gouvernance locale PRODECID (financement GIZ dans le nord) et de la Banque Mondiale, tout deux axés sur le renforcement de la gouvernance locale, la redevabilité sociale et la transparence, l'aménagement des espaces communaux/ intercommunaux - PNUD Madagascar - Etc...
Nord	- WWF, WCS et CI où la zone Nord reste une zone prioritaire - CEPF - Opérateurs Economiques du secteur privé dans les filières Vanille/ café, poivre, cacao : ONG International HELVETAS Swiss Intercooperation, - PNUD Madagascar - GIZ Madagascar - Etc...
Est	- Le Fond vert pour le Climat (Green Climat Funds) financement de la Banque Européenne pour le Développement géré par Conservation Internationale (CI) - les Programmes de l'USAID et l'UE - PNUD Madagascar - Etc...
Sud Ouest	- WWF, WCS où la zone Sud Ouest reste une zone prioritaire - CEPF - PNUD Madagascar - ADER et le Ministère de l'énergie autour de l'électrification rurale - Opérateurs économiques du secteur privé dans les filières coton biologique en collaboration avec Helvetas, QMM,...
Hautes Terres Centrales	- PNUD Madagascar - CEPF - PNUD Madagascar - GIZ Madagascar - les Programmes de l'USAID et l'UE - etc

7. PLAN DE GESTION DES RISQUES

Tableau 3. Description des risques identifiés dans l'OP8

Description des risques identifiés	Degré de risque (faible, moyen, élevé)	Probabilité de risque (faible, moyen, élevé)	Mesure d'atténuation du risque prévue
Troubles politiques durant la période à la veille d'élection causant blocage de l'action de SGP	Moyen	Moyen	Contribution dans le renforcement des OSC dans les plateformes de dialogue OSC – gouvernement
Aggravation de la sécheresse dans tout le pays et dans partie Sud particulièrement	Elevé	Elevé	Mettre l'accent sur des pratiques d'adaptation et d'atténuation au changement climatique
Aggravation de la corruption, émancipation de la culture de l'impunité des trafiquants illicites des ressources naturelles précieuses	Elevé	Elevé	Soutenir les actions et interpellations des OSC au niveau des paysages pour créer des forces de plaidoyer pour l'application des lois en vigueur et pour lutter contre la corruption
Sorties de lois sur le foncier qui favorisent l'accaparement de terrain par les grands investisseurs étrangers, l'Etat agirait en défense des intérêts des OE privés	Elevé	Moyen	Renforcer les actions des OSC travaillant sur le foncier (exemple SIF, collectif Tany, TAFOMIHAAYO) sur leur plaidoyer pour rendre le processus de réformes du foncier participatif et inclusif
Promulgation et mise en œuvre du code minier réformé de manière peu participatif, causant résistance/ trouble si les exploitations minières sont favorisées au détriment des sites naturels à biodiversité unique	Elevé	Moyen	Renforcer les actions des OSC travaillant dans le secteur mine (exemple : commission ROHY) sur leur plaidoyer pour rendre le processus de réforme du code plus participatif et inclusif
Instabilité des interventions des partenaires engagés dans le cofinancement avec GEF SGP	Moyen	Faible	Travailler prioritairement avec les partenaires ayant les mêmes visions que GEF SGP
Politique de Gouvernance forestière et des Ressources naturelles pas claire (en contradiction de certaines initiatives des communautés dans la gestion des forêts	Moyen	Faible	Renforcer les actions des OSC travaillant dans le secteur forestier/ environnement sur leur plaidoyer pour rendre le processus de réforme du code plus participatif et inclusif

8. PLAN DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

En se référant aux *lignes directrices du programme national de suivi et d'évaluation du PMF (2019)* et en tenir compte lors de l'élaboration de cette section, seront renforcés ce qui suit :

- **Synergie avec les indicateurs** : Les projets du PMF s'appuient sur une liste d'indicateurs guidée par les directives de suivi et d'évaluation du programme national du PMF. À la fin du projet, ces indicateurs sont repris dans les rapports d'avancement à mi-parcours et finaux du projet du PMF.
- **Budget de suivi et d'évaluation** : Chaque projet investit 4 à 6 % du montant total de la subvention dans le suivi et l'évaluation du projet. Les fonds peuvent également être utilisés pour la soumission des rapports d'avancement du projet, y compris le suivi des indicateurs FEM-8. Si une évaluation du projet fait partie du plan de suivi et d'évaluation du bénéficiaire, elle est également couverte ici.
- **Examen d'impact** : Il est recommandé d'avoir un examen d'impact dans le cadre du plan. Cela implique la production de connaissances fondées sur des preuves concernant les résultats pour l'ensemble de la phase opérationnelle. Il peut s'agir de résultats spécifiques sur des points forts tels que l'inclusion sociale, l'adoption à plus grande échelle (mise à l'échelle, réplication, intégration et influence politique), le mécanisme de mise en œuvre, etc.

8.1 Approches de suivi aux niveaux des projets et du pays

En collaboration avec le Réseau National des Communautés Gestionnaires des Ressources Naturelles TAFOMIHAOVO, le Programme Pays a appuyé la création et la mise en œuvre d'un Système Informatisé de Suivi de l'avancement et des résultats des projets dénommé FANDREFY. Ce système fait appel à Kobotoolbox et mobilisent les responsables techniques et institutionnels au niveau national auprès du MEDD, de TAFOMIHAOVO et du GEF SGP.

Par ailleurs, avec l'appui du PNUD Madagascar et en collaboration avec le réseau TAFOMIHAOVO, un projet de mettre en place un système de suivi et d'évaluation des projets de la 8^{ème} Phase Opérationnelle du FEM est en train d'être finalisé. Ce système est élaboré en valorisant les acquis du PNUD, du Programme pays et de TAFOMIHAOVO et implique la Direction de Planification et du Suivi Evaluation auprès du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable à Madagascar.

Les projets du PMF seront suivis et les capacités de suivi et d'évaluation de TAFOMIHAOVO et des bénéficiaires du PMF seront renforcées (il s'agit d'une étape essentielle pour garantir des données participatives, représentatives et crédibles). Un atelier initial de suivi et d'évaluation sera organiser pour réunir la cohorte de bénéficiaires dans le but de renforcer les capacités de la nouvelle stratégie de suivi et d'évaluation. La fréquence prévue des visites de suivi et les plans d'évaluation du portefeuille seront déterminés avec l'équipe de Suivi Evaluation du PNUD Madagascar et en tenant compte des nouveaux systèmes de Suivi Evaluation avec TAFOMIHAOVO et le PNUD Madagascar. Cela se fera en conformité avec les lignes directrices en matière de suivi et d'évaluation, y compris le fait que chaque projet est visité au moins une fois au cours de son cycle de vie. Dans un souci de rentabilité, les partenariats de suivi conjoints avec d'autres bailleurs de fonds, fondations, institutions universitaires, etc seront développés et mis en oeuvre. Avec l'équipe pays du GEF SGP et du PNUD, une collaboration avec TAFOMIHAOVO comme agence de suivi tierce pour le suivi des projets et l'établissement de rapports à l'intention des bénéficiaires sera envisagée et mise en œuvre durant la 8^{ème} Phase Opérationnelle du FEM.

Le suivi participatif et l'observation des lignes directrices éthiques sont des caractéristiques importantes du suivi et de l'évaluation du PMF. Il s'agit notamment d'administrer toutes les actions selon l'approche « ne pas nuire » et de s'aligner sur les principes du « consentement libre, préalable et éclairé ». Il s'agit de tenir compte du bien-être, des croyances et des coutumes des personnes impliquées ou affectées, d'éviter ou de divulguer tout conflit d'intérêts et de reconnaître l'influence de la culture au sein des groupes et entre eux. Veuillez décrire, dans le contexte du pays, comment les parties prenantes locales, les membres de la communauté, y compris les groupes vulnérables, participeront à la définition des résultats du projet, quelle méthode/périodicité sera appliquée pour que le suivi soit pris en charge par la communauté, et comment les progrès seront rapportés.

Tableau 4. Plan de S&E au niveau du programme national

Activité de S&E	Objectif	Parties responsables	Source du budget	Calendrier
Élaboration de la stratégie nationale du programme (SNP)	Cadre d'action comprenant l'identification des projets communautaires	CN, CNP, parties prenantes nationales, bénéficiaires	Pour l'embauche d'experts-conseils peut être utilisée pour mettre à jour le plan OP8 de la SNP.	Au début de l'OP8
Dans le cadre des réunions du CNP, examen continu des résultats et de l'analyse des projets. Cela comprend un examen annuel de la SNP.	Évaluer l'efficacité des projets, du portefeuille de pays, de l'apprentissage et de la gestion adaptative	CN, CNP, Bureau de pays du PNUD. Les délibérations finales ont été partagées/analysées avec les collègues du CPMT.	Temps de travail du personnel, budget de fonctionnement du pays	Au moins un examen annuel de la SNP pour s'assurer que la SNP de l'OP8 est sur la bonne voie pour atteindre ses résultats et apporter des modifications opportunes et fondées sur des données probantes à la SNP, le cas échéant. ²

² Il est recommandé que l'examen annuel de la SNP soit effectué à étroitement avec les soumissions de l'AMR afin que les deux processus bénéficient l'un de l'autre (le calendrier suggéré est mai-juillet). Notez que la SNP de l'OP8 sera considérée comme un document dynamique et pourra être mis à jour par l'équipe pays du PMF et le CNP de manière périodique afin de refléter les ajustements nécessaires pour garantir un impact maximal.

Activité de S&E	Objectif	Parties responsables	Source du budget	Calendrier
Enquête du rapport annuel de suivi ³	Permettre un établissement de rapports efficace au CPMT et au FEM. Il sert d'outil principal pour enregistrer et présenter analytiquement les résultats aux donateurs.	CN/PA en étroite collaboration avec le CNP. Le CPMT fournit un appui technique d'orientation et reçoit la soumission finale des pays pour des actions supplémentaires.	Temps du personnel	Une fois par an en juin-juillet
Revue du portefeuille de pays	Saisie des résultats méthodologiques du portefeuille à un moment donné afin de noter les changements au niveau de l'impact ainsi qu'une adoption plus large. L'objectif est d'appuyer la présentation de rapports aux intervenants, l'apprentissage et le soutien à l'élaboration et à la mise en œuvre stratégiques de la SNP.	CN, CNP	La subvention de planification du PMF pour engager des consultants peut être utilisée pour entreprendre l'examen de l'impact des cycles opérationnels précédents et utiliser les leçons pour l'élaboration et la mise en œuvre de la SNP de l'OP8. On peut s'attendre à un soutien technique mondial en matière de S&E	Une fois par phase opérationnelle
Base de données PMF	Garantir l'enregistrement de tous les	CN, PA	Temps du personnel	Tout au long de la phase opérationnelle. Assurer l'assurance de la qualité et

³ Il est obligatoire de présenter en temps opportun des rapports de qualité au niveau national dans le cadre du processus de suivi annuel. En tant que programme mondial, il permet au CPMT d'établir des rapports agrégés pour le FEM, le PNUD et d'autres parties prenantes.

Activité de S&E	Objectif	Parties responsables	Source du budget	Calendrier
	apports du projet et du programme de pays dans la base de données du PMF.			l'achèvement des données avant le cycle annuel de surveillance (de mai à juin de chaque année).
Audit	Veiller au respect des règles et normes de mise en œuvre et de gestion du projet.	Auditeurs externes/indépendants. CN/PA pour fournir le soutien nécessaire.	Budget de fonctionnement global	Annuellement pour des pays sélectionnés sur la base d'une évaluation des risques

8.2 Cadre de résultats de la SNP

Ci-dessous, le cadre de résultats de la SNP sur la base des indicateurs et des objectifs présentés dans le tableau 5.

Tableau 5 : Cadre de résultats de la Stratégie nationale du programme de l'OP8 du PMF

Alignement sur les ODD ODD 1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde. ODD 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable. ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité. ODD 14 : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable. ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions. ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable.
Synergie avec le descriptif de programme de pays (DPP) du PNUD 2024 -2028 : Réalisation 1 du Plan-cadre de coopération faisant intervenir le PNUD : La population malgache, en particulier les personnes laissées pour compte, jouissent de leurs droits dans un climat de stabilité politique, de cohésion sociale et de paix durable, grâce à un contrat social renforcé. Réalisation correspondante 1 du plan stratégique : Accélération de la transformation structurelle, notamment les transitions vertes, inclusive et numérique Réalisation 3 énoncée dans le Plan-cadre de coopération faisant intervenir le PNUD : Les personnes, en particulier les femmes en situation de grande vulnérabilité, les jeunes et les personnes handicapées, ont des emplois plus décents et productifs, créés par les entreprises (notamment les PME/PMI) dans les zones urbaines et rurales, contribuant à la transition vers un modèle

économique durable, moderne, diversifié et compétitif **Réalisation correspondante 2 du plan stratégique** : Personne n'est laissé de côté, l'accent étant mis sur l'égalité des chances et sur une approche du pouvoir d'action et du développement humain fondée sur les droits

Réalisation 4 énoncée dans le Plan-cadre de coopération faisant intervenir le PNUD : Les populations d'aujourd'hui et de demain, en particulier les personnes les plus vulnérables et les femmes, bénéficient de meilleures conditions de vie et d'une résilience renforcée face aux risques et aux changements climatiques, et elles œuvrent avec les principaux acteurs étatiques et non étatiques pour développer et mettre en œuvre une gestion durable, inclusive et sensible aux risques des ressources et des écosystèmes naturels **Réalisation correspondante 3 du plan stratégique** : Résilience renforcée pour répondre à l'incertitude et au risque systémiques.

Objectif du programme PMF/OP8 : Veuillez faire participer les OSC/OCB locales dans des approches des paysages terrestres et marins à travers le monde, en leur donnant accès à la connaissance et à l'information, en leur donnant les moyens d'apprendre par la pratique, en développant leurs compétences, et en leur fournissant une assistance technique et des subventions pour des interventions qui améliorent le bien-être et les conditions socio-économiques et génèrent des effets positifs sur l'environnement mondial.

1 Initiatives stratégiques de la SNP de l'OP8 du PMF	2 Indicateurs et objectifs de la SNP	3 Moyens de vérification
<u>Initiative stratégique 1 :</u> Conservation communautaire des écosystèmes et des espèces menacées 1) Améliorer l'efficacité de la conservation et de la gestion de la biodiversité et des écosystèmes par le biais de systèmes de gouvernance équitables en reconnaissant et en respectant les droits des peuples autochtones et des communautés locales. 2) Améliorer les pratiques et les approches favorables à la biodiversité menée par les communautés, notamment la promotion de l'économie bleue (p. ex. agriculture,	785 000 hectares de paysages faisant l'objet de pratiques améliorées (à l'exclusion des aires protégées) (indicateurs de base 4.1 et 4.3 du FEM) 785 000 hectares d'aires terrestre/marines protégées créées ou faisant l'objet d'une gestion améliorée (indicateur de base 2 du FEM)	Rapports individuels sur les projets établis par les équipes de pays du PMF (dans le cadre des rapports d'avancement à mi-parcours et finaux) Variables de comparaison pour l'évaluation de référence (utilisation de modèles conceptuels et de données des partenaires, le cas échéant) Rapport de suivi annuel (AMR), base de données mondiale du PMF Examen du programme national

pêche, foresterie, tourisme, infrastructures, etc.) 3) Renforcer les actions menées par les communautés pour la protection des espèces menacées.		
<u>Initiative stratégique 2 :</u> Agriculture et pêche durables et sécurité alimentaire renforcées 1) Accroître l'efficacité et l'efficacité de l'ensemble de la production alimentaire et de la chaîne de valeur, y compris dans les écosystèmes vulnérables (montagnes, écosystèmes insulaires, etc.). 2) Accroître la diversification et l'amélioration des moyens d'existence. 3) Éliminer la déforestation de la chaîne d'approvisionnement et étendre la restauration des terres dégradées	20 000 hectares de terres et d'écosystèmes en cours de restauration (indicateur de base 3.1 du FEM) 8 partenariats pour faire progresser l'agriculture et la pêche durables et/ou la sécurité alimentaire (tels que la diversification, l'intensification durable, la gestion durable de la pêche, les pratiques agricoles agroécologiques, l'agriculture intelligente face au climat, les programmes de certification, les initiatives d'approvisionnement local, la réduction des déchets et l'économie circulaire, etc.)	Rapports individuels sur les projets établis par les équipes de pays du PMF (dans le cadre des rapports d'avancement à mi-parcours et finaux) Rapport de suivi annuel (AMR), base de données mondiale du PMF Examen du programme national Indicateurs pour la résilience dans les paysages socio-écologique de production (SEPL)
<u>Initiative stratégique 3 :</u> Co-avantages de l'accès à des sources d'énergie à faible teneur en carbone 1) Promouvoir des technologies renouvelables et à haut rendement énergétique offrant des avantages socio-économiques et améliorant les moyens de subsistance. 2) Promouvoir les besoins en services énergétiques hors réseau dans les zones rurales et urbaines.	1 000 000 tonnes d'émissions de gaz à effet de serre atténuées/évitées (indicateur de base 6 du FEM) 6 solutions adaptées localement promouvant les technologies à faible teneur en carbone (telles que les technologies de biogaz nouvelles/modifiées, les fourneaux à haut rendement énergétique développés localement, les utilisations innovantes de l'énergie solaire/éolienne, etc.)	Rapports individuels sur les projets établis par les équipes de pays du PMF (dans le cadre des rapports d'avancement à mi-parcours et finaux) Rapport de suivi annuel (AMR), base de données mondiale du PMF Examen de la Stratégie nationale du programme (Apport du CNP)

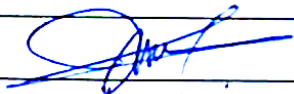
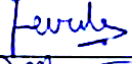
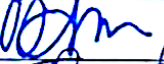
<u>Initiative stratégique 4 :</u> Initiative mondiale de soutien aux APAC (phase 2 de l'Initiative mondiale de soutien aux APAC) (avec le financement de l'IKI du BMUV) 1) Module de travail 1 : fournir de petites subventions à l'APAC au niveau national. 2) Module de travail 2 : Fournir une assistance juridique et de gouvernance aux APAC. 3) Module de travail 3 : Échange de réseaux et gestion des connaissances pour les APAC.	Au moins 20 petites subventions octroyées à des APAC au niveau national couvrant/influençant au moins 20 000 ha d'écosystèmes naturels Une assistance juridique, technique et de gouvernance fournie et disponible pour les APAC. Un réseau des APACs fonctionnel et opérationnel pour renforcer les échanges avec les autres réseaux et le renforcement de la gestion des connaissances pour les APAC.	Rapports individuels des projets des APACs Rapports des membres du consortium des APACs Rapports d'ateliers d'échanges et de capitalisation réalisés par le réseau des APACs
<u>Initiative stratégique 5 :</u> Renforcer l'inclusion sociale 1) Promouvoir des initiatives ciblées en faveur de l'inclusion. 2) Intégrer l'inclusion sociale dans tous les projets. Surtout pour les femmes/filles, peuples autochtones, jeunes et personnes handicapées, personnes âgées	1 200 000 personnes (660 000 femmes et 540 hommes) bénéficiant des investissements financés par le FEM, ventilées par sexe (indicateur de base 11 du FEM) 20 projets comportant des interventions ciblées en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes 20 projets qui démontrent des modèles de participation (a) des peuples autochtones, (b) des jeunes et (c) des personnes handicapées. 20 subventions avec un soutien ciblé pour 1) les femmes ou les groupes de femmes ; 2) les jeunes ou les groupes dirigés par des jeunes ; 3) les groupes de peuples autochtones 30% du portefeuille total de subventions obtenu par 1) des femmes ou des groupes de femmes ; 2) des groupes de jeunes ou des groupes dirigés par des jeunes ; 3) des groupes de peuples autochtones	Rapports individuels sur les projets établis par les équipes de pays du PMF Rapport de suivi annuel (AMR), base de données mondiale du PMF Examen du programme national
<u>Initiative stratégique 6 :</u>	5 projets avec réunions impliquant les OSC/OCB locales ou les communautés pour suivre les résultats du projet, évaluer les impacts et identifier les leçons apprises	Rapports individuels sur les projets établis par les équipes de pays du PMF

Suivi et évaluation et gestion des connaissances 1) Saisir les connaissances et les leçons tirées des projets et des activités. 2) Améliorer les capacités des OSC/OCB. 3) Organiser des échanges Sud-Sud pour promouvoir le transfert de technologie et la reproduction des bonnes pratiques.	10 événements d'échange/partage de connaissances avec la participation des communautés locales 4 référentiels de connaissances en ligne développés dans le cadre du projet PMF 1 examens d'impact nationales/internationales réalisées avec des preuves de l'impact du PMF et des leçons apprises. 2 échanges Sud-Sud entre communautés, ONG/OSC ou autres partenaires à l'intérieur d'un pays ou entre pays pour transférer des connaissances, reproduire des technologies, des outils ou des approches sur des problèmes environnementaux mondiaux.	Rapport de suivi annuel (AMR), base de données mondiale du PMF Examen du programme national
---	---	---



9. APPROBATION DU COMITE NATIONAL DE PILOTAGE

Remarque : Les signatures des membres du CNP sont requises pour l'approbation de la version finale de la SNP, dûment examinée et approuvée à la réunion du Comité national de pilotage.

Les membres du CNP participant à l'élaboration, l'examen et à l'approbation de la SNP de l'OP8	Signatures
RAFAÏGON Eric Renuane, Président	
RANAIVOSOA Ravake Rakela	
RAKOTONDRAVONY Hery	
Jean-François DUBUSSON PNUD	
Randriamamanantsoa Jean Claude	
(Ajoutez d'autres lignes si nécessaire)	

